La Tribune/HebdO, 23 novembre 2017

ILS ONT DIT

Jean-Pierre Sueur,
sénateur du Loiret :

« J'apporte tout mon soutien à la proposition de loi (...) dont l'objet est d'empêcher les fraudes et le dépôt de candidatures à l'insu de l'accord des personnes. Nous avons pu constater une telle pratique dans le Loiret, où le Front National y a eu recours. En 2011, dans le canton de Lorris, le FN avait présenté une candidate inconnue, dont la photo n'a jamais été publiée, qui n'est jamais apparue dans le canton et dont on peut se demander si elle avait été consultée avant que sa candidature fût déposée. »

Phoca PDF